

# MAIRIE D'OMS

## Bulletin d'Informations Municipales

n° 50

OCTOBRE 2015



Oms Rue du Presbytère

### Le mot du maire

Le ramassage des ordures ménagères est en pleine évolution. Devant le coût engendré par le transport et le tri, la communauté de communes a été placée devant le dilemme : augmenter la TEOM (taxe enlèvement des ordures ménagères) ou rechercher des solutions pour abaisser les frais de fonctionnement.

Quand je dis la communauté des communes, je ne me cache pas derrière elle. Je suis solidaire des solutions qui ont été et qui seront prises tendant à ne pas répercuter les hausses sur les taux de TEOM.

Quelles solutions : -1/diminuer la fréquence des passages pour la « poubelle jaune » hors période estivale en espérant que chacun y mette du sien. Par exemple : avant de jeter un emballage volumineux (carton électro-ménager) le découper pour éviter d'occuper toute la poubelle et que l'utilisateur suivant ne laisse ses papiers à côté des bacs.

Voici la solution envisagée, laquelle ne serait appliquée qu'en fin d'année voire début 2016 :

#### Semaines paires : COLLECTIF

*mardi-vendredi	ordures ménagères (vert) collectif
Jeudi	tri sélectif (jaune) collectif

#### Chemin de Reynés-Embranchement las Fontanes + place retournement pompiers

*mardi	ordures ménagères (vert)
Jeudi	tri sélectif (jaune)

#### Semaines paires : INDIVIDUEL

*mardi	ordures ménagères (vert)
jeudi	tri sélectif (jaune)

#### Semaines impaires :

*mardi-vendredi	Ordures ménagères (vert collectif)
*mercredi	Tri sélectif (jaune collectif)
*mardi	Ordures ménagères (vert individuel)

-2/diminuer le nombre d'emplacements des bacs collectifs pour réduire le nombre d'arrêts lors du ramassage. Pour cela nous avons fait édifier des plateformes. Je sais que celle du chemin du Puig se révèle déjà trop exigüe, elle sera agrandie pour l'été prochain. Je suis également tout à fait conscient que personne ne veut de bacs collectifs trop près de chez lui. Et pourtant il faut que ces emplacements existent, le ramassage totalement individuel ne peut exister dans le centre du village et desservir toutes les maisons isolées. Je rappelle simplement qu'il y a 122 habitations hors village. Les précautions maximales seront prises pour minimiser les inévitables conséquences de l'incivisme et du je-m'en-foutisme de certains.. La réduction du nombre de points permet aussi à l'employé communal de passer plus souvent pour remédier aux petits problèmes –chiens errants, vent...)

-3/faire prendre conscience aux utilisateurs que tout dysfonctionnement causé au ramassage (dépôt de produits interdits –pneus, les DASRI –déchets d'activités de soins à risques infectieux, les DEEE –déchets d'Equipement Electriques et Electroniques) est un coût supplémentaire pour la collectivité et qui se retrouvera, de toute manière sur un impôt direct ou indirect payé par ce même utilisateur. Je ne parle même pas des dépôts sauvages ou à côté des bacs collectifs qui obligent l'employé communal à ramasser, à transporter à la déchèterie ou à stocker en attendant le passage des encombrants. Au surplus, pour les pneumatiques, nous devons payer l'éco-contribution qui varie de 1,25 €HT pour les pneus de tourisme jusqu'à 9,10€ HT pour les grands pneus.

4/augmenter les points de collecte pour le recyclage. Une poubelle à verre vient d'être installée à la sortie du village -à côté du bassin DFCI-. Je rappelle l'existence d'une colonne textile à côté de la fontaine

C'est sans doute une tâche de longue haleine mais il ne faut pas désespérer. Chaque français produit 390 kgs de déchets ménagers par an, ce chiffre a doublé en 40 ans.

Soixante et dix pour cent de ces déchets sont «détournables» c'est-à-dire non condamnés à l'incinérateur-recyclage, compostage....Le recyclage et la réutilisation permettent également d'abaisser le coût du ramassage.

Je pense néanmoins que les valeurs éco-citoyennes font naturellement leur chemin et que la participation active de chacun au développement durable deviendra une réalité. En attendant, cent fois sur le métier.....

Pour discuter de tous les problèmes posés à chaque administré (chacun émettant des idées, parfois contraires, au regard de ses soucis personnels), j'ai demandé aux responsables de la communauté d'organiser une réunion publique à OMS. Celle-ci se tiendra à la salle polyvalente à une date qui vous sera indiquée prochainement

### **Vente maison village.**

Il y a deux ans, le conseil municipal avait acquis, pour la collectivité, une maison de village sise 1, rue du Pré afin de permettre à l'occupant de pouvoir s'y maintenir. Malgré un très faible loyer, ce dernier a décidé de déménager.

Ce bâtiment demande des travaux importants que la collectivité ne peut assumer maintenant.

Le conseil municipal a donc décidé de mettre en vente ce bâtiment, en l'état. L'estimation des services préfectoraux est de cinquante mille euros. La collectivité ne peut descendre sous ce chiffre.

Le conseil municipal a également décidé de donner la priorité à une personne du village éventuellement intéressée, avant de mettre le bien à la vente sur des réseaux spécialisés.

Les offres seront reçues en mairie, sous pli cacheté, jusqu'au 30 Novembre 2015. Les visites se feront aux heures et jours de présence de l'employé communal.



### **Fête halloween**



Attention, samedi 31 Octobre à la tombée de la nuit, visite surprise des démons d'halloween. Meilleur remède pour un exorcisme efficace : quelques friandises.  
**Qu'on se le dise....**

#### **Animations**

**2 Dates à retenir de L'ASSOCIATION DES LOISIRS D'OMS**

**- Le samedi 7 novembre 2015 à partir de 11 heures à la Salle Polyvalente**

vous êtes invités à venir déguster : **CARGOLS , CASTANYES I VI NOU**

- La Cargoulade, une spécialité à base d'escargots préparée et animée par la Confrérie de l'Escargoulade;

- Le Vin nouveau;

- Les châtaignes grillées en public;

au son de la musique des Guitares et avec le Groupe Sardaniste CIRERES de Céret.

**- le samedi 21 novembre 2015 à 16h30 à la Salle Polyvalente**

Les comédiens du Théâtre du REFLEXE interpréteront une comédie de Luc CHAUMAR (co-auteur de "Plus belle la vie" sur France 3 « **GROS MENSONGES** »

avec des personnages caricaturaux, des quiproquos surprenants et des situations inextricables.

**Une occasion de rire à ne pas manquer!**

#### **Cartes déchèterie**

Les cartes magnétiques pour accéder aux déchèteries de la communauté seront disponibles à compter du 5 Novembre 2015. Elles seront remises en mairie contre récépissé.

Les retardataires ont encore quelques jours pour demander leur carte magnétique. A défaut, à compter du 1<sup>er</sup> Décembre, ils ne pourront plus accéder à ces services.

#### **Ramassage encombrants**

**Rappel : les encombrants seront collectés les 5 Novembre et 3 Décembre 2015. Penser à s'inscrire en mairie**